Pour le village de Samaane - Association loi 1901
œuvre reconnue d'intérêt général

52 rue LIANCOURT 75014 PARIS FRANCE
Téléphone : +33689092772

www.villagesamaane.net
villagesamaane@aol.com

Mission à Samaane

16 au 30 mars 2011

Les 5 Participants : Marie-Hélène Mallet présidente
Arnaud Quéinnec, membre du conseil d'administration
Annie Quéinnec, Marine et Pascal Hunaut, membres actifs

Objectifs de la mission

Suivi des projets : Santé, agricole, formation/éducation

Accord annuel 2011 : Annexe 2011 à la convention signée avec Jappoo Développement

Rencontre des partenaires : Enda Madesahel, Horizon Sahel, Pamécas,
Centre de santé de Thiadiaye, Poste de santé de Louli N'Dia
Communauté rurale de Sandiara, Irrigasc, Adaje
Collège El Hadji Thierno Ahmadou Barro (ETAB) de M'Bour
Association pour le Développement de Sandock (ADS) et 3 villages
PCR des communautés rurales de Fimla et Palmarin

Communication : Rencontre avec la presse locale, visite des lieux et conférence de presse.

Séjours solidaires : Préparation du séjour familial Toussaint 2011 pour CE CNP avec Adaje

Achat artisanat : Vanneries (à Thiès), bijoux, paréo, paniers

En résumé

L'accompagnement de l'AVD, du Comité de santé et des agriculteurs par Jappoo Développement, durant l'année 2011 est primordial.
La réduction progressive de la présence de Jappoo et de l'Association jusqu'à l'autonomie a été annoncée aux villageois. La fin de l'année 2012, semble envisageable.

La prochaine mission aura lieu en octobre 2011

Pour le village de Samaane - Association loi 1901
œuvre reconnue d'intérêt général

52 rue LIANCOURT 75014 PARIS FRANCE
Téléphone : +33689092772

www.villagesamaane.net
villagesamaane@aol.com

Santé

Structure sanitaire de rattachement :

La mission a rencontré le nouveau Médecin chef de Thiadiaye, Madame le Dr Bamby Sylla, qui semble très au fait des actions de l'Association et des difficultés liées à l'activité de la case de santé. Au cours de l'entretien, le Dr. Sylla a donné son accord au principe d'une consultation à Samaane par les membres de la mission.

La nouvelle carte sanitaire fait maintenant dépendre Samaane du poste de santé de Louli N'Dia, créé avec l'aide d'une association allemande, et plus proche de Samaane que Sandiara. L'ICP (Moussa Thiam) est secondé par une sage-femme.
Le planning de supervision des cases de santé établi par l'équipe de Louli N'Dia inclut notamment la visite de Samaane.
La mission estime comme très positives les déclarations d'intention des autorités sanitaires (médecin-chef et équipe du Poste de santé).
L'Association examinera la pertinence d'une aide à ce poste de santé, dans l'intérêt des familles de Samaane.

Après quelques frustrants retards d'ordre administratif, la mission a pu constater que le matériel médical parvenu par le container d'Horizon Sahel (fauteuil roulant, table d'accouchement, lit d'enfant, lits d'adulte, poupinel) a bien été remis au poste de santé de Louli N'Dia.

La case de santé de Samaane est en état mais son entretien n'est pas quotidien, Il faut encourager et mobiliser l'ASC et la Matrone qui ne sont pas suffisamment soutenues (une seule visite de l'ancien ICP, Ousmane Samb, malgré ses promesses).
Observations sur le travail de Bambi : elle a de bonnes notions d'hygiène et d'asepsie, sait faire les bons gestes pour les pansements, la prise de le tension artérielle ; elle tient 3 cahiers (pansements, distribution des médicaments, consultations).

Pour le village de Samaane - Association loi 1901
œuvre reconnue d'intérêt général

52 rue LIANCOURT 75014 PARIS FRANCE
Téléphone : +33689092772

www.villagesamaane.net
villagesamaane@aol.com

La mission a constaté la faible activité de la case depuis fin 2010. Aucun salaire n'a été versé à l'ASC et à la Matrone en 2011. Il n'a pas été possible de déterminer précisément l'origine de cette situation préjudiciable à l'ensemble du village. Médoune Fall a été autorisé (en l'absence de Samba Sall) à verser les salaires de janvier à mars, puis mensuellement sur la base des 10 000 CFA précédemment convenus.
Bambi, découragée et prête à partir de Samaane, s'est déterminée à rester compte tenu du soutien affirmé par le nouvel ICP, qui s'est engagé à aller plusieurs fois par mois à Samaane.

Par ailleurs, le Dr Sylla a confirmé la la nécessité de l'élection d'un nouveau Comité de santé, sous l'égide de L'ICP de Louly N'dia

Travaux dans la case de santé :

La plupart des réalisations d'extension de la case de santé (sanitaires, préau, clôture, portail, adduction d'eau, lavabo dans la salle de soins, éclairage par panneau photovoltaïque…) sont en bon état de fonctionnement.
Il reste à :

- équiper la réserve d'étagères ou d'armoires fermés,
- réparer la serrure d'une porte,
- terminer le plan de travail carrelé
- réaliser le plafond tendu de la grande salle (comme dans le bureau et la salle d'accouchement) : devis de 200 € (main d'œuvre comprise)
- apporter du petit matériel (bassin, plateaux, haricots…)
- renouveler le stéthoscope et le tensiomètre.

L'équipement complémentaire sera effectué en fonction des besoins exprimés par l'ICP.

Action durant la mission :

Le 25 mars, la mission a effectué une consultation pour 25 villageois. Le compte-rendu en a été fait au Dr Sylla, par mail. Cet échantillon de patients a permis de relever certaines pathologies (HTA, et sans doute diabète) à la prévalence élevée et qui justifieraient une étude approfondie de leurs causes possibles.

Pour le village de Samaane - Association loi 1901
œuvre reconnue d'intérêt général

52 rue LIANCOURT 75014 PARIS FRANCE
Téléphone : +33689092772

www.villagesamaane.net
villagesamaane@aol.com

Deux éléments liés à cette consultation doivent être signalés : Médoune Fall a décidé que cette consultation serait gratuite, du fait sans doute qu'elle était conduite par de membres de l'Association. De plus, elle s'est déroulée sans accès à l'eau courante. En effet, le manque de fuel ne permettait apparemment pas de pompage ce jour là. Une subvention exceptionnelle a permis l'achat de fuel et la remise en route du forage.

Femmes relais :

Annonce à Samaane Wolof et Sérère d'un recrutement prochain par le nouveau Comité de santé. Candidate à cette fonction, Maïmouna Fall, 18 ans, de Samaane, qui parle bien le français, serait sans doute une bonne recrue.

Pour le village de Samaane - Association loi 1901
œuvre reconnue d'intérêt général

52 rue LIANCOURT 75014 PARIS FRANCE
Téléphone : +33689092772

www.villagesamaane.net
villagesamaane@aol.com

Programme Agricole

Pompe et château d'eau :

Les travaux de Vivre en Brousse ont eu lieu en novembre / décembre 2010. Vivre en Brousse doit prochainement ouvrir les vannes des bornes fontaines vers les 2 parties du village et de l'abreuvoir.
Une dotation serait prévue pour assurer l'approvisionnement en fuel en attendant les premières récoltes.
Vivre En Brousse assure une formation à la gestion de la pompe hydraulique et de l'accès à l'eau.
L'application concrète de cette formation pour gérer l'eau de l'abreuvoir, des bornes fontaines et du périmètre agricole devra être sous contrôle de l'AVD, en collaboration avec Jappoo Développement.

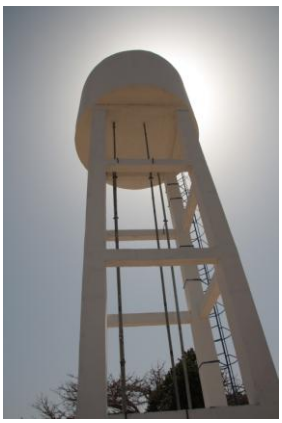

La pompe hydraulique est en fonctionnement ; 6 litres de fuel (environ 800 cfa/l) permettent de remplir le réservoir du château d'eau, autorisant l'irrigation du terrain clos de 5 hectares avec un arrosage matin et soir 1j ½.
L'irrigation est assurée par des canalisations terminées par des robinets répartis sur les 5 ha, auxquels sont remplis les arrosoirs.

Par la voix de Médoune Fall, le village a admis l'erreur du choix de la pompe à fuel pour le forage, malgré l'information et les explications données par l'association « Pour le Village de Samaane ».
Le renchérissement des produits pétroliers a comme conséquence directe le risque d'un fonctionnement intermittent de l'irrigation, qui serait très dommageable aux plantations.
La mission n'a pas caché que la question du financement d'une telle installation à fuel, est sans aucun doute la plus grosse difficulté.

Néanmoins, la mission s'interroge sur les possibilités de palier à ces difficultés en attendant les premiers revenus agricoles.

Pour le village de Samaane - Association loi 1901
œuvre reconnue d'intérêt général

52 rue LIANCOURT 75014 PARIS FRANCE
Téléphone : +33689092772

www.villagesamaane.net
villagesamaane@aol.com

Organisation des parcelles :

Un hectare est réservé aux femmes dont la moitié est déjà cultivée par 3 équipes de 3 femmes se relayant pour les arrosages matin et soir.
Les 4 autres hectares sont partagés en parcelles sous la responsabilité de chefs de famille, assurant l'arrosage de leurs plantations et des arbres fruitiers plantés sur chaque parcelle.

La mission a noté le fait que, si les clôtures empêchent efficacement les divagations de gros animaux, elles n'interdisent pas l'entrée des rongeurs (lapins et rats palmistes) attirés par cette nouvelle manne. En fin de mission, les nids sur le terrain étaient détruits et la clôture au moins temporairement sécurisée sur ses points faibles. Néanmoins, les agriculteurs devront s'initier à la pose de collets…

Le niveau d'activité sur les parcelles est très variable. En effet, la nécessité d'assurer la DQ (dépense quotidienne) ne leur permet pas facilement une présence suffisante sur les parcelles. De plus, le contre-exemple absolu de ce que l'Association souhaite promouvoir comme agriculture à Samaane existe aux portes du village : une concession a été accordée par le gouvernement à des exploitants espagnols pour la culture intensive du melon sur une trentaine d'hectares environ pour l'instant, avec ce que cela suppose d'utilisation massive d'engrais chimiques, et de prélèvements importants sur les nappes phréatiques. Ces exploitants trouvent facilement de la main d'œuvre, y compris à Samane même, pour des salaires certes faibles mais assurés. D'autre part, la production induite par ces pratiques culturales est très rapidement visible, et la comparaison avec la patience et le travail à réaliser sur le périmètre très vite faite…

Pour le village de Samaane - Association loi 1901
œuvre reconnue d'intérêt général

52 rue LIANCOURT 75014 PARIS FRANCE
Téléphone : +33689092772

www.villagesamaane.net
villagesamaane@aol.com

Plantations sur le périmètre :

- Maraichage (courgettes, tomates, oignons, gombos…)

- Plantes médicinales (citronnelle, moringa…). Un motif de satisfaction : la totalité de la première récolte a déjà été rachetée par Enda, qui prévoit de plus, une formation à la cueillette en brousse.

- Arbres fruitiers plantés avec la méthode Irrigasc, permettant un arrosage utile en faibles quantités, décroissant avec l'âge de plantation : 1/3 jours puis 1/15 jours… la première année.

La terre étant parasitée par des nématodes, le terrain sera mis en culture d'arachides durant l'hivernage, après la saison de maraîchage. Ainsi « nettoyé » le terrain sera enrichi avec le compost naturel que les villageois seront réaliser avec leurs propres moyens.

Pour le village de Samaane - Association loi 1901
œuvre reconnue d'intérêt général

52 rue LIANCOURT 75014 PARIS FRANCE
Téléphone : +33689092772

www.villagesamaane.net
villagesamaane@aol.com

Formation :

Sous la supervision de Jappoo Développement**,** un technicien agricole vient 3 jours par semaine à Samaane, pour suivre le bon déroulement des plantations et leur entretien, et assurer la formation des villageois aux méthodes de l'agro-écologie.

Une « compostière » à deux bacs, qui sera bientôt doublée, a été installée sur le périmètre. Nous avons assisté au premier cours (théorique et pratique) de préparation de compost naturel à partir des seuls matériaux disponibles au village : paille, cendre de bois, poudre d'os, déchets organiques. Si la maturation en est bien conduite, soixante jours permettent d'obtenir un compost utilisable. Par ailleurs, du compost liquide, plus rapidement utilisable, est préparé en bidon où des éléments organiques en sac, macèrent dans de l'eau.

Irrigasc :
Financés par le Rotary Club de Vendôme, dans un premier temps, 336 plants et gaines de plantation ont été livrés, , soit :

- 30 manguiers
- 26 papayers
- 14 corossols
- 8 goyaviers
- 83 agrumes (à greffer dans 2/3 ans)
- 175 anacardiers

Pour le village de Samaane - Association loi 1901
œuvre reconnue d'intérêt général

52 rue LIANCOURT 75014 PARIS FRANCE
Téléphone : +33689092772

www.villagesamaane.net
villagesamaane@aol.com

Après qu'eurent été pointés certains soucis dans la gestion des livraisons par Irrigasc, l'Association, les représentants des clubs Rotary financeurs et Irrigasc sont convenus de la livraison des plants, ou à défaut, de la valeur équivalente en gaines et matériel (tarières notamment..).

NB : la livraison du matériel prévu a été faite en avril ; Jappoo Développement prend attache avec Irrigasc et les Clubs Rotary pour organiser une éventuelle pris en charge de futures plantations à Samaane ou ses environs.

Communication :

Une visite du périmètre agricole a été organisée pour la presse locale, en la présence du Président de la Communauté Rurale de Sandiara, représentant aussi les autorités sanitaires.
La visite a été commentée par Louis-Etienne Diouf (Jappoo Développement).
Suivie d'une conférence de presse animée par la Présidente de l'Association, elle a permis de faire connaître précisément aux autorités l'état d'avancement des projets, et de confronter les points de vue sur les projets possibles.

.

Un communiqué de presse de l'Agence de Presse Sénégalaise et un article dans « le Soleil » du 31 mars ont rendu compte de cette manifestation

LES PRODUITS CASINO SONT EN FETE
le soleil
DAKAR
Grande offensive contre les déchets plastiques
FINANCEMENT DU CHEF DE L'ETAT
2 milliards de Fcfa pour une mutuelle des lutteurs
LUTTE CONTRE LA POLIOMYELITE
Deux millions d'enfants à vacciner
LIBYE
Défection du ministre des Affaires étrangères
APRES LES REVOLTES MILITAIRES
Couvre-feu au Burkina Faso
COTE D'IVOIRE
Yamoussoukro aux mains des pro-Ouattara
ENVIRONNEMENT
Plus de 4 milliards de Fcfa contre l'érosion côtière

VILLAGE DE SAMAANE

Les partenaires vont soutenir la culture des plantes médicinales

Depuis bientôt 5 ans, le village Samaane, dans la communauté rurale de Sandiara, reçoit des dons d'une association basée en France.

La mise en œuvre du projet de diversification du partenariat est assurée par l'Association sénégalaise « Jappo » développement, a fait savoir Marie Hélène, présidente du projet. Depuis 2006, l'association a distribué des moustiquaires imprégnées pour lutter contre le paludisme et a construit une case de santé. A cela s'ajoute l'octroi de moulin à mil. Ces actions sont bien appréciées par cette communauté rurale qui ne dispose pas de moyens suffisants.

Des partenaires français ne comptent pas s'arrêter en si bon chemin. Ils ont décidé de créer et de diversifier les sources de revenus grâce à l'exploitation agricole, le maraîchage, la culture des plantes médicinales et des arbres fruitiers. Le directeur de «Jappo», Louis Etienne, a déclaré que son association accompagnera les villageois dans l'acquisition de leurs nouvelles compétences et soutiendra la formation des jeunes. Les bénéficiaires sont regroupés au sein d'une association villageoise de développement qui assure la pérennisation du programme. Le président de la communauté rurale, Aliou Sène, a axé son intervention sur la construction d'une école.

Amath Sigui NDIAYE

Pour le village de Samaane - Association loi 1901
œuvre reconnue d'intérêt général

52 rue LIANCOURT 75014 PARIS FRANCE
Téléphone : +33689092772

www.villagesamaane.net
villagesamaane@aol.com

Organisation sociale/Formation/éducation

Association Villageoise de Développement (AVD)

Le Président a démissionné, et le vice président était absent pendant la durée de la mission.
Saliou Tine, secrétaire, était le seul membre actif présent.
Une nouvelle réunion de l'AVD est prévue en avril 2011, avec le soutien de Jappoo Développement.

La mission a jugé utile d'encourager la scolarisation de Saliou Tine, seul collégien de Samaane, dont les frais de scolarité seront pris en charge, ainsi que l'achat d'un vélo dont la propriété revient à l'AVD. Ce vélo permettra à Saliou Tine de se rendre en toute autonomie au collège, sans faire dépendre son assiduité de la disponibilité des autres moyens de transport du village.

Il apparait indispensable de prévoir l'alphabétisation des femmes de Samaane (avec l'aide de Jappoo Développement) et de promouvoir des rencontres avec d'autres groupements de femmes sous l'égide de ENDA Madesahel, en vue du partage d'expériences.

Lors de son discours devant la presse, le Président de la Communauté Rurale (PCR) de Sandiara a réédité son souhait déjà formulé en juillet 2010, d'établir une école primaire à Samaane.
Cela permettrait :

- la scolarisation plus précoce des plus jeunes, qui parviendraient ainsi en CM2 vers 10/11 ans
- la scolarisation plus facile des filles
- un regroupement avec les enfants de villages voisins
- la diminution du nombre d'enfants par classe à l'école de N'Diouk (50 enfants par classe environ)
- la fin des fatigues liées au déplacement vers celle-ci

L'Association encourage l'AVD et le chef du village, avec l'aide du PCR et de Jappoo Développement, à approfondir cette idée d'école, demander les autorisations nécessaires et à présenter le projet à l'Association. L'esquisse du projet prévoit un développement progressif du nombre de classes à partir d'une classe d'âge.

Pour le village de Samaane - Association loi 1901
œuvre reconnue d'intérêt général

52 rue LIANCOURT 75014 PARIS FRANCE
Téléphone : +33689092772

www.villagesamaane.net
villagesamaane@aol.com

Séjours solidaires

L'association « Adaje » (Bara Sow, Kemo Diambang) présente le récépissé du dépôt de ses statuts auprès de la préfecture de Thiès.Son objet social prévoit entre autres l'accompagnement de séjours organisés par des associations de solidarité liées ou non au tourisme.

La mission a permis de tester la capacité de Adaje à fournir :

- des véhicules assurés, avec un prix légèrement réduit que celui de VDM
- des véhicules simples pour de courts trajets
- des repas complets, hors de l'hôtel
- des guides pour les voyageurs, dans M'Bour
- l'organisation de journées avec activités pour des adolescents ou des adultes.

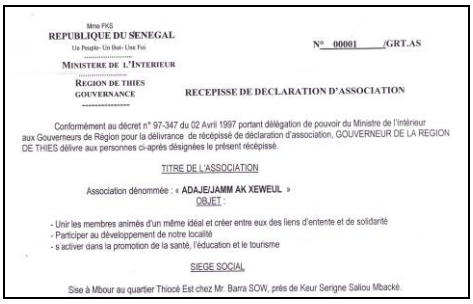

Mme FKS
REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple- Un But- Une Foi
MINISTERE DE L'INTERIEUR
REGION DE THIES
GOUVERNANCE

N° 00001 /GRT.AS

RECEPISSE DE DECLARATION D'ASSOCIATION

Conformément au décret n° 97-347 du 02 Avril 1997 portant délégation de pouvoir du Ministre de l'Intérieur aux Gouverneurs de Région pour la délivrance de récépissé de déclaration d'association, GOUVERNEUR DE LA REGION DE THIES délivre aux personnes ci-après désignées le présent récépissé.

TITRE DE L'ASSOCIATION

Association dénommée : « ADAJE/JAMM AK XEWEUL »

OBJET :

- Unir les membres animés d'un même idéal et créer entre eux des liens d'entente et de solidarité
- Participer au développement de notre localité
- s'activer dans la promotion de la santé, l'éducation et le tourisme

SIEGE SOCIAL

Sise à Mbour au quartier Thiocé Est chez Mr. Bara SOW, près de Keur Serigne Saliou Mbacké.

Le programme du séjour « famille » pour la Toussaint 2011 est pratiquement finalisé avec Adaje.

Un fructueux contact a été pris avec un professeur du collège de M'Bour et 25 de ses élèves, pour un rendez-vous le mercredi 26 octobre à 10 heures au Collège ETAB, suivi d'un déjeuner chez Bara Sow avec quelques jeunes élèves, puis de visites des artisans, et d'un match de foot en fin de journée.
Ce jour là sera journée libre pour les parents avec activités facultatives à M'Bour.

Une journée découverte est prévue en compagnie de jeunes de Samaane : détente (bains et jeux de plage et piscine) à la pointe Sarène (route de Nianning) avec visite du village de pêcheurs et de la fumerie de poissons. Un projet de fumerie solaire est en cours et sera peut-être suffisamment avancé pour être visité en octobre 2011, avec Jappoo.

La mission a procédé à un « inventaire » des possibilités offertes par les chambres mises à disposition à l'hôtel club Safari de M'Bour, pour 18 personnes (9 chambres), à mettre dès que possible en adéquation avec la typologie des familles inscrites.

***